

## ● 4.6 Informations sociales, environnementales et sociétales

### Introduction

Le présent rapport est établi en application du décret n° 2012-557 du 24 avril 2012 relatif aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale, pris en application de la loi 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (dite loi Grenelle 2). Il fait l'objet d'une vérification par un tiers indépendant, dont l'objectif est de s'assurer que le présent rapport contient bien toutes les informations requises par le décret, ou que la raison de l'absence de fourniture d'une information est valablement justifiée, et que les informations fournies sont sincères.

A cet égard, le Groupe considère que les thématiques "mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité" et "lutte contre le gaspillage alimentaire" ne s'appliquent pas à ses activités.

Le périmètre de reporting social et environnemental est identique au périmètre financier à l'exception des sociétés acquises en cours d'exercice qui ne sont intégrées que l'année suivante, tel Bartin Recycling.

### 4.6.1 Tableau de bord des principales informations sociales, environnementales et sociétales

Cette section a vocation à mettre en lumière les indicateurs qui illustrent le plus l'impact de l'activité du Groupe et de ses actions sur les critères environnementaux, sociaux, et sociétaux. Les chiffres repris dans cette section sont repris plus en détail dans la suite du rapport.

	2017	2016
Taux de valorisation des VHU	Entre 94 % et 100% <sup>(1)</sup>	Entre 89 % et 100 % <sup>(2)</sup>
Taux de valorisation des D3E	Entre 78% et 96%	Entre 90 % et 96 %
Proportion de stériles envoyés dans des filières autres que l'enfouissement	30 %	29 %
Émissions de CO <sub>2</sub> évitées par les filières qui utilisent les tonnages commercialisés par le Groupe par rapport à une production de métal primaire (en millions de T eq. CO <sub>2</sub> )	Environ 3,7	Environ 3
Consommation d'électricité (en GWh)	121,1	106,1
Consommation de fuel et carburant (en millions de litres)	29,5	25,1
Effectif total	36 000	34 000
Taux de fréquence des accidents du travail	34	34
Taux de gravité des accidents du travail	~ 2	~ 2

(1) Sur la base des campagnes 2015 de l'ADEME

(2) Sur la base des campagnes 2014 de l'ADEME

### 4.6.2 Acteur responsable de l'économie circulaire

Derichebourg Environnement, avec son activité de recyclage et Derichebourg Multiservices, en limitant ses consommations, contribuent à une économie vertueuse et font du respect de l'environnement un élément majeur de différenciation.

#### 4.6.2.1 Une activité au service de l'économie circulaire

##### 4.6.2.1.1 L'activité recyclage incarne depuis 60 ans l'économie circulaire

De par la nature de son activité, le recyclage de métaux, Derichebourg Environnement contribue à la préservation des ressources naturelles de la planète (minerai de fer, cuivre, bauxite, etc.).

En remettant sur le marché des matières premières secondaires de qualité, il réduit la consommation globale d'énergie. En effet, le recyclage des métaux économise une grande quantité d'énergie par rapport à la production primaire de ces métaux : jusqu'à 94,8 % pour l'aluminium et 16,5 % pour l'acier (source Bureau International du Recyclage, Report on the Environmental Benefit of Recycling - 2016 edition).

Derichebourg Environnement a traité au cours de cet exercice 3,66 millions de tonnes de ferrailles et environ 544 300 tonnes de métaux non ferreux, qui une fois triés et regroupés par qualité sont revendus.

Les ferrailles sont tout d'abord triées. Les parties ne nécessitant aucun traitement sont directement regroupées par qualité puis revendues. Les ferrailles nécessitant un processus de préparation industriel avant d'être consommées par les aciéries sont soit cisailées (ferrailles épaisses) soit broyées (ferrailles légères ou mélangées à d'autres matières).

Dans la continuité de cette activité de traitement de déchets métalliques, Derichebourg dispose également d'une affinerie d'aluminium. Cette installation a produit 66 100 tonnes de lingots d'aluminium (en progression de 23 %, à cause de l'effet année pleine du 3<sup>ème</sup> four d'affinage, ouvert en janvier 2016).

L'utilisation de matières premières secondaires pour la production d'acier neuf ou de métaux non ferreux permet de réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre par rapport à leur production à partir de matières premières. En effet, la production d'une tonne d'acier issue de matières recyclées permet de réduire de 58 % les émissions de CO<sub>2</sub> et même 93 % pour la production d'une tonne d'aluminium de seconde fusion (source Federec, Evaluation environnementale du recyclage en France selon la méthode de l'ACV – mai 2017).

On estime à 3,7 millions de T eq. CO<sub>2</sub> le volume d'émissions évitées grâce à l'activité du Groupe et des différentes filières auxquelles il participe, soit près de 1,1 million tours du monde en avion pour une personne (source Direction générale de l'Aviation civile).



volumes d'émissions évitées

**3,7** millions de tonnes de CO<sub>2</sub> eq. = **1,1** million de tours du monde en avion pour 1 personne

#### 4.6.2.1.2 Toujours progresser dans la valorisation des déchets

Le Groupe exploite 29 lignes de broyage dans le monde, dont 19 en France. L'avantage de cet outil est de permettre de séparer des fractions métalliques ferreuses, des fractions métalliques non ferreuses, un mélange contenant à la fois quelques métaux, des plastiques, et des résidus de broyage.

#### Améliorer les taux de recyclage et de valorisation

Les « mines de surface » qu'exploite Derichebourg Environnement se complexifient avec les avancées technologiques des produits de grande consommation. Parallèlement les évolutions réglementaires en Europe, et notamment en France, imposent des taux de recyclage et de valorisation (déchets d'équipements électriques et électroniques ou D3E, véhicules hors d'usage, etc.) de plus en plus élevés, nécessitant de la part du Groupe des investissements constants en R&D. Les efforts dans ce domaine lui permettent d'optimiser des technologies de séparation et de tri qui font référence dans les métiers du recyclage.

Le tableau ci-dessous présente les taux de recyclage, ou recyclage et valorisation atteints lors des dernières campagnes de caractérisation sur les sites français du Groupe :

taux de recyclage VHU entre **87%** et **95%\***  taux de recyclage et valorisation VHU entre **94%** et **100%\***  
\* données 2015

	Taux atteint par le Groupe		Objectif réglementaire	
	2017	2016	2017	2016
<b>Filière VHU</b>				
Taux de recyclage des VHU	Entre 87 % et 95 % suivants les broyeurs <sup>(1)</sup>	Entre 85 % et 92 % suivants les broyeurs <sup>(2)</sup>	83 % <sup>(1)</sup>	85 % <sup>(2)</sup>
Taux de recyclage et valorisation des VHU	Entre 94% et 100 % <sup>(1)</sup>	Entre 89 % et 100 % <sup>(2)</sup>	92 % <sup>(1)</sup>	95 % <sup>(2)</sup>

(1) Calculs sur la base des campagnes 2015 de l'ADEME, soit 19 lignes de broyage et 75 centres VHU.

(2) Calculs sur la base des campagnes 2014 de l'ADEME, soit 20 lignes de broyage et 75 centres VHU.

recyclage et valorisation  
gros électroménager froid



recyclage et valorisation  
gros électroménager hors froid



recyclage et valorisation  
petits appareils en mélange



	Taux atteint par le Groupe		Objectif réglementaire	
	2017	2016	2017	2016
<b>Filière D3E</b>				
Taux de recyclage et valorisation gros électroménager froid	93 % <sup>(1)</sup>	96 % <sup>(2)</sup>	85 %	85 %
Taux de recyclage et valorisation gros électroménager hors froid	89 % <sup>(1)</sup>	90 % <sup>(2)</sup>	85 %	80 %
Taux de recyclage et valorisation petits appareils en mélange	82 % <sup>(1)</sup>	92 % <sup>(2)</sup>	78 %	75 %

(1) Résultats des campagnes de caractérisation de 2017.

(2) Résultats des campagnes de caractérisation de 2016.

Filière VHU : la réglementation française fait porter la responsabilité de l'atteinte des taux de recyclage et de valorisation sur le couple centre VHU-broyeur VHU. Chaque broyeur est en relation avec plusieurs centres VHU, chargés d'assurer la dépollution du véhicule avant broyage. Les taux de recyclage et de recyclage + valorisation calculés pour chaque broyeur ont été déterminés à partir du centre VHU apportant le meilleur taux de recyclage, qu'il appartienne au Groupe ou non.

Il est rappelé que les chiffres communiqués au titre de l'année 2017 correspondent aux déclarations au titre des destructions réalisées en 2015 compte tenu du délai de certification des déclarations. Le Groupe a atteint les nouveaux taux de recyclage (85 %) et valorisation (95 %) exigés à partir de 2015, grâce à l'amélioration globale de la filière (couple centre VHU + broyeur VHU).

Au cours de l'exercice 2017 le Groupe a accueilli dans ses 107 centres VHU plus de 96 000 tonnes de VHU, et a traité dans ses broyeurs presque 610 000 tonnes de VHU, dont quasiment 75 % en France.

Le Groupe a engagé pour l'ensemble des broyeurs de VHU agréés français l'évaluation de la performance du processus industriel de séparation des métaux ferreux et des autres matières ainsi que de traitement des résidus de broyage issus de VHU selon le cahier des charges publié par l'ADEME. Ces campagnes seront achevées en juin 2018.

Le tableau ci-dessous détaille la répartition des résidus de broyage en fonction de leur destination.

En milliers de tonnes	2017	2016	Commentaires
Stériles (tous les résidus) sortis des sites d'exploitation	312,5	276,3	Données 2016 concernent les résidus broyage légers
Stériles mis en filière de valorisation	93,1	80,3	
Part de stériles mis en filière de valorisation	29,8 %	29 %	

Les tonnes mises en filière de valorisation incluent à la fois les tonnages envoyés dans des filières de valorisation énergétique et les tonnages envoyés dans des filières de valorisation matière, pour leur tonnage brut.

En France, les D3E font l'objet d'un traitement distinct. Pour cette filière, les taux de recyclage des flux confiés sont au minimum conformes à ceux figurant dans les cahiers des charges des éco-organismes.

**Améliorer le traitement de nos fractions résiduelles**

Longtemps, les résidus de broyage, les plastiques, et même quelques résidus métalliques non détectés, ont été mis en centre d'enfouissement. Environ 20 % à 25 % des tonnes entrantes sur un broyeur étaient mis dans ces centres. Depuis plusieurs années, et notamment depuis l'amélioration des techniques de détection optique, le Groupe s'efforce de réduire la part de ce qui part en centre d'enfouissement. Au cours de l'exercice, les lignes de broyage du Groupe ont produit 312 475 tonnes de fractions résiduelles.

Les actions menées à ce titre sont :

- sortir les fractions plastiques qui peuvent être recyclées ;
- rechercher les dernières fractions métalliques ;
- extraire les fractions fines pouvant servir de sous-couche lors de la construction de routes ;
- préparer des mélanges de déchets suffisamment homogènes et conformes à des cahiers des charges leur permettant d'être acceptés sous forme de combustible soit par des cimenteries, soit par des incinérateurs.

#### 4.6.2.1.3 L'activité Multiservices : des prestations à impact environnemental limité, et en réduction

De par ses activités, Derichebourg Multiservices consomme peu de matières premières. Néanmoins, ses offres de service intègrent la mise en œuvre de solutions permettant de réduire l'impact environnemental de ses prestations.

Derichebourg Propreté intègre à ses process d'intervention des matériels disposant de technologies économes en eau et en énergie. L'utilisation de produits hyperconcentrés et de systèmes de dosages adaptés permet d'obtenir une réduction des déchets à la source. Enfin, Derichebourg Propreté veille à favoriser l'utilisation de produits chimiques à label écologique : produits enzymatiques, éco-labelisés ou issus de solutions d'hydrolyse et d'ionisation de l'eau. 34 % des produits achetés sur la période ont un label environnemental.



# 34%

du montant des produits achetés  
ont un label environnemental

(Division Services aux Entreprises)

Derichebourg Propreté a élargi son offre en accompagnant ses clients dans la mise en œuvre de solutions de tri des différents types de déchets.

La performance RSE de Derichebourg Propreté a été reconnue par l'obtention d'un niveau avancé « Gold » lors de l'évaluation ECOVADIS 2017 et représente une évolution de 12% par rapport à 2016. Derichebourg Propreté se positionne ainsi parmi les 5% meilleures entreprises de son secteur évaluées par cette plate-forme. D'après cette évaluation, la principale force de l'engagement RSE de l'entreprise reste l'enjeu social avec une note de 80%. ECOVADIS est la première plate-forme collaborative permettant aux entreprises de suivre la performance Développement Durable de leurs fournisseurs dans 150 secteurs et 110 pays.

Derichebourg Énergie se positionne comme un partenaire de la performance énergétique de ses clients. Cette filiale accompagne ses clients dans la mise en œuvre de leur démarche HQE (haute qualité environnementale) et leur propose des contrats de performance énergétique. Les rapports de maintenance multitechniques intègrent le suivi des « économies d'énergie ».

La filiale Derichebourg Energie développe des prestations forfaitaires d'intéressement avec un engagement énergétique à réaliser grâce à la mise en place de capteurs thermiques. Cette filiale aide également ses clients dans la diminution des émissions de gaz à effet de serre en leur apportant des conseils sur l'élimination de gaz à fort potentiel de réchauffement global (notamment le R22 dont l'utilisation est interdite depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015) et le remplacement des groupes frigorifiques fonctionnant avec ce type de gaz.

Derichebourg Energie Eclairage Public est une des premières entreprises du marché en Île-de-France dans la rénovation de l'éclairage public des communes en déployant la technologie LED. Ceci génère une économie de 60 à 70% par rapport à l'éclairage classique. Cette solution permet de réduire très rapidement la facture énergétique, le coût des abonnements auprès des fournisseurs d'énergie mais également de façon considérable le coût de la maintenance.

Le service proposé par Derichebourg Energie - EP répond au besoin vital des collectivités de diminuer leur budget de fonctionnement.

La filiale LSL a développé des LED innovantes, conçues sur mesure pour l'usage du client final grâce à l'analyse en amont de son environnement et ses objectifs économiques et RSE. LSL sélectionne ses composants de façon à atteindre les niveaux de la norme LM90-B10, proposant des standards en matière de durée d'éclairage et de rendement lumineux.

#### 4.6.2.2 Maîtriser nos impacts environnementaux et sociaux

##### 4.6.2.2.1 Maîtriser nos émissions de gaz à effet de serre et nos rejets dans l'air

Le Groupe met en œuvre une démarche environnementale qui repose sur une évaluation de ses émissions de gaz à effet de serre. Les actions portent aussi bien sur la réduction des impacts liés à ses activités que sur l'amélioration des performances du recyclage.

##### Améliorer l'efficacité énergétique de nos sites

Derichebourg Environnement utilise principalement l'électricité comme source d'énergie pour ses unités de recyclage (à l'exception de l'affinerie d'aluminium, qui utilise le gaz). Les rejets de gaz à effet de serre du Groupe sont relativement faibles. En effet, la principale source de rejet est constituée par l'électricité consommée par les broyeurs, et grâce à la part d'électricité d'origine nucléaire en France, cette électricité est faiblement émettrice.

Derichebourg Environnement s'engage dans une démarche volontaire de maîtrise de la consommation d'énergie à travers la réalisation d'audits énergétiques réglementaires (filiales AFM, ESKA, PURFER et REVIVAL) ou la certification ISO 50001 dans les deux filiales Refinal Industries et Derichebourg Umwelt GmbH. Ces audits énergétiques incluent la mise en place d'indicateurs, qui permettront de suivre les progrès en matière d'efficacité énergétique au cours des exercices à venir, et de mettre en place des plans d'action.

consommation  
électrique 

# 121,1 GWh

+ 14,2 % par rapport à 2016

	Consommation d'électricité (en GWh)	
	2017	2016
Services à l'Environnement	116,2	102,0
Services aux Entreprises	4,5	4,0
Holding	0,4	0,1
<b>Total</b>	<b>121,1</b>	<b>106,1</b>

consommation  
fuel et carburant  **29,5** millions de litres  
+17,5 % par rapport à 2016

consommation  
de gaz  **11,8** millions de m<sup>3</sup>  
+25,2 % par rapport à 2016

	Consommation fuel et carburant (en millions de litres)		Consommation de gaz (en millions de mètres cubes)	
	2017	2016	2017	2016
Services à l'Environnement	26,7	22,2	11,6	9,2
Services aux Entreprises	2,8	2,9	0,2	0,2
Holding	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>29,5</b>	<b>25,1</b>	<b>11,8</b>	<b>9,4</b>

Dans l'activité Services à l'Environnement, l'évolution de la consommation d'électricité (+ 13,9 %) est cohérente avec l'évolution des tonnes broyées en Europe par le groupe, le broyage étant la principale source de consommation d'électricité.

Dans chacune des activités principales, l'évolution de la consommation de carburant est globalement en phase avec l'évolution du volume d'activité.

L'évolution de la consommation de gaz (+ 25,2 %) s'explique par le fonctionnement sur un an du troisième four d'affinage d'aluminium démarré en janvier 2016.

Le Groupe calcule ses émissions de CO<sub>2</sub> à partir du logiciel Izypeo. Cela permet de répondre au mieux à l'obligation de réalisation du bilan de GES concernant certaines des filiales du Groupe et d'améliorer le suivi de nos indicateurs en lien avec les émissions de GES.

Les émissions de CO<sub>2</sub> du Groupe se décomposent en :

- électricité achetée : 21 231 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> ;
- combustibles fossiles, sources fixes : 28 433 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> ;
- déplacements des véhicules de l'entreprise : 96 174 tonnes équivalent CO<sub>2</sub>.

#### Limiter les rejets dans l'air

Les différentes filiales du Groupe concernées respectent leurs obligations de suivi des rejets dans l'air.

La révision des documents BREF (meilleures techniques disponibles existantes) établis dans le cadre de la directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles est en cours. Il est vraisemblable que la version future de ces BREF contiendra des prescriptions plus contraignantes en matière de rejets dans l'atmosphère des matériels industriels. Dans une telle hypothèse, le Groupe militera pour une mise en œuvre progressive de ces mesures à ses installations existantes. Le Groupe escompte que les broyeurs mis en service au cours des cinq à sept dernières années soient d'ores et déjà conformes aux éventuelles préconisations issues de cette nouvelle réglementation à venir.

émissions  
directes GES   
**145 838**  
Teg CO<sub>2</sub>

### Limiter les rejets dans l'eau

Le Groupe respecte ses obligations de suivi de qualité des eaux.

#### 4.6.2.2 Limiter nos émissions dues aux transports

Le Groupe est attentif à limiter sa consommation de carburant, liée au transport routier, principal poste d'émissions de gaz à effet de serre du Groupe (66 % des émissions).

#### Services à l'Environnement

S'agissant des transports, le Groupe privilégie depuis un certain nombre d'années la voie d'eau maritime ou fluviale, qui présente le meilleur coût et contribue à la préservation de l'environnement. Les ouvertures récentes de chantiers se sont faites à proximité de voies d'eau : Houston (New Terminal), Nantes Cheviré, Gennevilliers...

En 2017, le Groupe a également démarré l'exploitation d'un quai à Marseille pour s'ouvrir sur la Méditerranée.

Par ailleurs, le transport par voie navigable est un axe important de développement. On peut citer les relations du Groupe avec les Voies Navigables de France (VNF) utilisées pour le transport de D3E issues des DOM-COM et aussi de ferrailles broyées.

Le transport ferroviaire reste un transport privilégié en Europe. Il se substitue principalement au transport routier, limitant ainsi le nombre de camions sur les routes (un wagon pour deux camions) mais l'érosion des tonnages continue à cause de raisons structurelles.

Une énergie « verte » est utilisée pour la collecte des déchets ménagers par Derichebourg Environnement. Une partie du parc fonctionne avec des carburants « propres », soit du GNV (gaz naturel pour véhicules) ou du Diester, un biocarburant issu principalement de la transformation du colza et du tournesol cultivés en France.

La part des tonnages transportés par bateaux et par voie ferroviaire est la suivante :

matières premières  
secondaires transportées  
par voie d'eau

**21,2%**  


matières premières  
secondaires transportées  
par voie ferroviaire

**6,5%**  


En % des tonnes transportées

	2017	2016
Matières premières secondaires transportées par voie d'eau	21,2 %	20,5 %
Matières premières secondaires transportées par voie ferroviaire	6,5 %	5,9 %

En cohérence avec sa volonté de privilégier le transport par voie d'eau, le pourcentage des tonnages transportés par voie fluviale ou maritime est en progression de 0,7 point sur l'exercice 2016-2017.

Après une baisse depuis plusieurs années, les tonnages transportés par voie ferroviaire sont restés stables (+ 0,6 point).

#### Services aux Entreprises

La cellule Achats de Derichebourg Multiservices a référencé trois fournisseurs automobiles qui intègrent des critères environnementaux. La flotte de véhicules comprend 1 620 véhicules dont 96 % de véhicules légers. Au sein de Derichebourg Propreté, des véhicules électriques sont utilisés pour certaines prestations spécifiques, telles que le transport des déchets et les interventions de courte durée, ou sont mis à disposition des salariés pour les petits déplacements. La flotte de Derichebourg Propreté comprend 5 % de véhicules électriques.

Les salariés sont eux-mêmes sensibilisés à l'éco-conduite et au suivi, à fréquence régulière, de leurs consommations de carburant. Un outil de géolocalisation et de planification des tournées des salariés a été mis en place. Il permet d'obtenir une réduction des distances parcourues d'environ 20 %. De plus, cet outil permet d'améliorer la qualité de service et du suivi des prestations et d'améliorer les conditions de travail et de sécurité des équipes.

La mise en place de systèmes de téléconférence au sein de l'ensemble des activités du Groupe permet également de réduire les déplacements, lorsque cela est possible.

#### 4.6.2.3 Maîtriser nos risques environnementaux

Derichebourg Environnement veille, par une gestion rigoureuse des déchets réceptionnés, à la prévention des risques environnementaux et des pollutions sur ses 205 sites industriels.

Des investissements de 5 M€ (vs 3 M€ en n-1), auxquels s'ajoutent les dépenses en faveur de l'environnement de 2 M€ (vs 2,9 M€ en n-1) (analyse des déchets, analyse des rejets dans l'environnement, entretien et maintenance, etc.) permettent à Derichebourg de disposer d'un outil industriel en phase avec ses obligations réglementaires. Parmi les investissements réalisés sur l'exercice figure une partie des infrastructures du nouveau site de Bassens.

Le travail sur des zones imperméabilisées (zones bétonnées) est un facteur important de limitation de la pollution des sols. Chaque année, le Groupe reprend et réhabilite des zones bétonnées usées par le passage des engins.

Pour preuve les efforts entrepris par les filiales et les sociétés du Groupe engagées dans des certifications adaptées à leurs activités.

## Nos certifications

Activité de Derichebourg Environnement	Pourcentage de site/agence		Pourcentage du chiffre d'affaires		Commentaires
	2017	2016	2017	2016	
ISO 9001	62 %	70 %	50 %	55 %	206 centres actifs
ISO 14001	20 %	21 %	7 %	8 %	
ISO 50001			10 %	5 %	Concerne REFINAL et Derichebourg Umwelt
OHSAS 18001	100 %	100 %	100 %	100 %	Concerne AFM Recyclage et REVIVAL
Centres VHU agréés <sup>(1)</sup>	60 %	60 %			75 centres
Broyeurs VHU agréés <sup>(1)</sup>	100 %	100 %			19 broyeurs

(1) Uniquement en France.

Activité Services aux Entreprises	Pourcentage de site/agence		Pourcentage du chiffre d'affaires		Commentaires
	2017	2016	2017	2016	
ISO 9001	75 %	67 %	67,4 %	60 %	
ISO 14001	13 %	14 %	15,4 %	12 %	
OHSAS 18001	41 %	45 %	41,2 %	37 %	
MASE	100 %	100 %	100 %	100 %	MASE (manuel d'amélioration sécurité santé environnement des entreprises). 5 agences de Derichebourg Propreté
CEFRI-E / Qualianor	100 %	100 %	100 %	100 %	1 agence de Derichebourg Propreté, Derichebourg Service Ingénierie Nucléaire et Derichebourg Travaux & Maintenance Nucléaire
EN 9100	100 %	100 %	100 %	100 %	Certification de système de management de la qualité en industrie aéronautique/spatiale/défense : Derichebourg Atis Aéronautique, Atis GmbH et Atis Iberica
Agrément d'entreprise exerçant une activité d'application en prestation de service de produits phytopharmaceutiques (Certiphyto)	100 %	100 %	100 %	100 %	11 agences de Derichebourg Propreté et Derichebourg Espaces Verts

Le calcul du pourcentage des certifications MASE, CEFRI, EN 9100, et Certiphyto se fait par rapport aux sites concernés par ce besoin.

Les provisions pour risques environnementaux évoluent comme suit :

En millions d'euros	2017	2016
Services à l'Environnement	7,4	7,9
Holding	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>7,4</b>	<b>7,9</b>

Le décret n° 2012-633 du 3 mai 2012 relatif à l'obligation de constituer des garanties financières en vue de la mise en sécurité de certaines installations classées pour la protection de l'environnement produit des effets depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2012, date à laquelle les ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement) présentant une garantie théorique supérieure à 100 000 €, calculée selon la méthodologie de l'arrêté du 31 mai 2012 (modifiée par le décret n° 2015-1250 du 7 octobre 2015 relevant le seuil de déclenchement de 75 000 € à 100 000 €), doivent faire l'objet de la délivrance d'une garantie par un établissement financier au bénéfice de l'État. Le montant des garanties émises au 30 septembre 2017 s'élève à 5,6 M€ (3,6 M€ au 30/9/16).

#### Relations avec le voisinage

L'activité de Derichebourg Environnement génère une activité importante de transport pour la collecte et la réception des flux ainsi que pour les ventes des produits préparés en gros volumes.

Par ailleurs le bruit, les aspects visuels ou sonores et la sécurisation des sites d'exploitation sont des thèmes qui concernent les riverains. Les sites s'emploient à développer des relations de bon voisinage et à avoir un dialogue constructif avec les associations locales.

#### 4.6.2.2.4 Prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux dans la politique d'achats

Au sein de Derichebourg Multiservices, la cellule Achats de la filiale Derichebourg Propreté a élaboré un questionnaire RSE à l'attention des entreprises candidates au référencement de fournisseurs et sous-traitants. Les critères de RSE représentent 20 % de la note globale attribuée aux dossiers de candidatures des appels d'offres. Le questionnaire aborde différents thèmes : certifications, mise en place d'indicateurs RSE, présence d'un rapport RSE, mise en place de mesures de réduction des impacts environnementaux, utilisation de produits écologiques ou éco-conçus, procédures de recyclage des déchets, innovation... Il est demandé aux fournisseurs et sous-traitants de mettre à jour annuellement les réponses à ce questionnaire. Cette démarche nous permet de proposer une offre éco-responsable intégrant les solutions les plus innovantes.

Les filiales Derichebourg Services & Ingénierie Nucléaire et Derichebourg Travaux & Maintenance Nucléaire font remplir à tous les fournisseurs et sous-traitants un questionnaire d'évaluation préalable incluant la partie environnementale dans le cadre de leur certification ISO 14001.

La division Derichebourg Environnement n'a pas mis en place de critères formels de prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux dans sa politique d'achats mais s'assure des performances techniques, économiques et environnementales des différents matériels et technologies qu'elle acquiert.

#### 4.6.2.2.5 Loyauté des pratiques

Le Groupe détaille dans la rubrique Facteurs de risques et incertitudes les risques liés à l'achat de métaux au livre de police (achats au détail) : risque de recel de marchandises volées, notamment.

Le Groupe a agi via sa fédération professionnelle auprès des pouvoirs publics, pour interdire les paiements en espèces d'achats au livre de police en France. Depuis le 1<sup>er</sup> août 2011, le paiement des achats au détail de métaux doit être effectué par chèque barré, virement bancaire ou postal. Ceci a permis de réduire les risques de vol de fonds de caisse, et d'instaurer une traçabilité des flux monétaires relatifs aux achats au détail de métaux.

Le chiffre d'affaires du Groupe est réalisé à 92 % par des entités juridiques implantées dans des pays dont l'indice de perception de la corruption selon Transparency International est supérieur à 60 (valeur 2016). En ce qui concerne la division Derichebourg Multiservices, ce chiffre s'élève à 97 %. Cet indice évalue la perception de la corruption dans le secteur public. Il permet de classer les pays selon une échelle allant de 0 (perçu comme fortement corrompu) à 100 (perçu comme très peu corrompu).

Par ailleurs, le Groupe est en cours d'évaluation des nouvelles dispositions issues de la loi Sapin 2 relatives à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique.

4.6.2.2.6 Impact sociétal

Un acteur de l'économie circulaire engagé pour limiter les effets du changement climatique

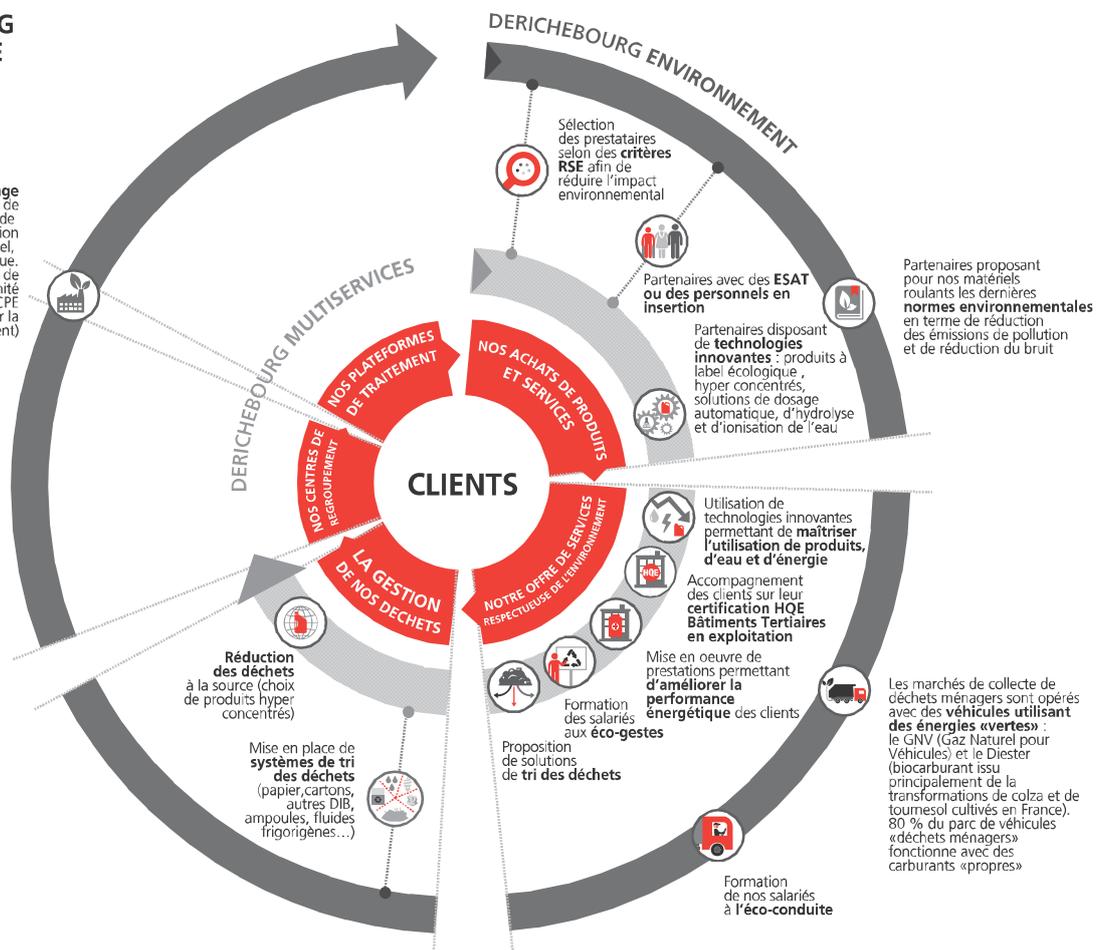
COP 22

Derichebourg a renouvelé son engagement pour contribuer, à sa mesure et en cohérence avec son offre de services, à limiter les effets du changement climatique, en participant à la COP 22, qui s'est tenue à Marrakech du 7 au 18 novembre 2016.

Le graphique ci-dessous illustre l'éventail des interventions du Groupe en matière d'économie circulaire.

**DERICHEBOURG  
UN ACTEUR DE  
L'ÉCONOMIE  
CIRCULAIRE**

Collecte, recyclage et valorisation des chutes de production, biens de consommation démantèlement industriel, naval et aéronautique. Toutes nos plateformes de traitement sont en conformité avec la législation sur les ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement)



### 4.6.3 Employeur engagé

De par ses activités, le groupe Derichebourg est un pourvoyeur important d'emploi local et durable.

Les activités de Derichebourg Environnement nécessitent que ses plateformes de recyclage soient situées au plus près des gisements à traiter. Ces activités de proximité génèrent donc de l'emploi non délocalisable.

Les activités de services de Derichebourg Multiservices favorisent l'emploi local afin de fournir des prestations au plus près de ses clients.

salariés

~36 000



#### 4.6.3.1 Emploi

##### 4.6.3.1.1 Répartition par pays et par activité

La répartition par activité et par pays est la suivante :

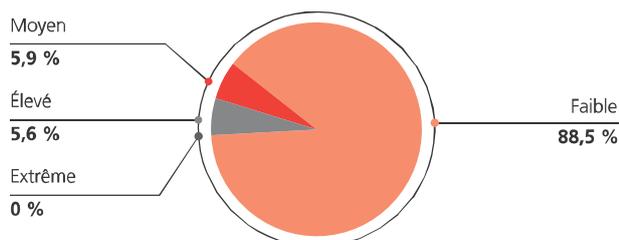
Effectif <sup>(1)</sup>	Services à l'Environnement		Services aux Entreprises		Holding		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
France	3 218	2 792	23 119	21 514	127	123	26 464	24 429
Autres pays européens	1 504	1 232	6 209	6 730	0	0	7 713	7 962
<b>Europe</b>	<b>4772</b>	<b>4 024</b>	<b>29 328</b>	<b>28 244</b>	<b>127</b>	<b>123</b>	<b>34 177</b>	<b>32 391</b>
<b>Amérique</b>	<b>298</b>	<b>154</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>298</b>	<b>154</b>
<b>Afrique</b>	<b>1 974</b>	<b>523</b>	<b>0</b>	<b>809</b>	<b>0</b>	<b>44</b>	<b>1 974</b>	<b>1 376</b>
<b>Total</b>	<b>6 994</b>	<b>4 701</b>	<b>29 328</b>	<b>29 053</b>	<b>127</b>	<b>167</b>	<b>36 449</b>	<b>33 921</b>

(1) Les stagiaires sont comptabilisés dans l'effectif.

Les effectifs du Multiservices (Services aux Entreprises) représentent 80,4 % de l'effectif du Groupe. En effet, il s'agit d'activités de prestations de services demandant un fort besoin de main-d'œuvre, tandis que l'activité Recyclage des Services à l'Environnement, qui représente pourtant 71 % du chiffre d'affaires du Groupe, est davantage consommatrice d'outils de tri et de transformation que de personnel.

Les effectifs de l'activité Multiservices incluent les intérimaires détachés chez les clients des filiales de travail temporaire. Au 30 septembre 2017, les intérimaires sont 2 577, soit 8,8 % de l'effectif des sociétés de services aux entreprises.

Selon le Human Rights Risk Index (données 2016) qui référence et cartographie les risques par pays, 94,4 % des salariés du Groupe sont basés dans des pays où les risques sont "moyens" ou "faibles". En conséquence, les thématiques concernant le travail des enfants, le travail forcé et la liberté d'association et du droit de négociation collective n'ont pas d'impact pour le Groupe.



##### 4.6.3.1.2 Embauches et départs

Il convient de signaler que les activités Collecte d'ordures ménagères/Nettoyement (Services à l'Environnement) et Propreté (Services aux Entreprises) sont sujettes, tant en France qu'à l'étranger, à des réglementations qui peuvent prévoir, selon des modalités spécifiques précises, le transfert au successeur des effectifs affectés à un contrat. Ces collaborateurs exercent essentiellement sous CDI. Les variations d'effectifs sont donc directement liées aux variations d'activité.

## Embauches

Effectif	Services à l'Environnement		Services aux Entreprises		Holding		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Contrats à durée indéterminée	1 307	443	7 514	4 724	22	25	8 843	5 192
Contrats à durée déterminée <sup>(1)</sup>	1 146	411	36 141	31 140	13	18	37 300	31 569
Contrats en alternance	348	19	1 553	1 933	2	12	1 903	1 964
Contrats de travail temporaire	0	0	15 878	14 866	0	0	15 878	14 866
<b>Total effectif</b>	<b>2 801</b>	<b>873</b>	<b>61 086</b>	<b>52 663</b>	<b>37</b>	<b>55</b>	<b>63 924</b>	<b>53 591</b>

(1) Les CDD sont comptabilisés à chaque renouvellement.

L'augmentation des embauches en CDI au sein des deux pôles témoigne de la croissance de nos activités :

- les embauches en CDI ont quasiment triplé au sein du pôle Services à l'Environnement, du fait de plusieurs rachats de sociétés au cours de l'exercice ;

- pour les activités de services aux entreprises, les embauches en CDI ont augmenté de 59 %, notamment au regard des annexes 7 (reprises de marchés) de Derichebourg Propreté.

## Départs

Le tableau ci-dessous détaille les départs par motif.

Effectif	Services à l'Environnement		Services aux Entreprises		Holding		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Fin normale de contrat <sup>(1)</sup>	1 006	347	35 592	30 674	12	12	36 610	31 033
Démission	130	74	3 099	2 866	2	7	3 231	2 947
Licenciement économique	30	38	18	58	0	0	48	96
Autres licenciements	117	87	1 443	1 291	8	4	1 568	1 382
Autres motifs	53	22	845	654	3	6	901	682
Rupture conventionnelle	66	56	218	179	6	5	290	240
Départs à la retraite	51	56	341	309	0	0	392	365
Transferts conventionnels	1	21	17 384	1 814	0	1	17 385	1 836
Fin de missions intérimaires	399	137	1 482	15 524	0	0	1 881	15 661
<b>Total</b>	<b>1 853</b>	<b>838</b>	<b>60 422</b>	<b>53 369</b>	<b>31</b>	<b>35</b>	<b>62 306</b>	<b>54 242</b>

(1) Fin de CDD et de contrats en alternance.

### 4.6.3.2 Organisation du temps de travail

#### 4.6.3.2.1 Organisation du temps de travail

En milliers d'heures	Services à l'Environnement		Services aux Entreprises		Holding		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Heures totales travaillées effectif présent sur l'exercice	11 772	7 607	33 078	30 992	192	221	45 042	38 821
Dont heures supplémentaires	595	674	1 305	1 207	86	0	1 900	1 881
Salariés à temps partiel	569	204	18 693	17 183	4	5	19 266	17 392

Au 30 septembre 2017, le Groupe emploie 53 % de salariés à temps partiel. À noter tout de même que Derichebourg Propreté compte 79 % de son effectif à temps partiel.

La durée moyenne mensuelle de travail des salariés à temps partiel au 30 septembre 2017 sur Derichebourg Propreté était de 0,4 équivalent

temps plein (ETP) (0,38 ETP pour les femmes et 0,48 ETP pour les hommes), ces niveaux sont liés à un volume important de très faibles mensualisations contractuelles, en lien avec la nature même des contrats commerciaux. Ces durées sont en baisse par rapport à 2016.

Le fort taux de recours au temps partiel est lié aux métiers de la propreté, les salariés de la profession ayant souvent plusieurs employeurs. Derichebourg Propreté a pour objectif, dans la limite des possibilités, de permettre à ses salariés d'accroître leur temps de travail en fonction des opportunités du marché. À cet égard, des initiatives afin de développer les prestations en journées sont menées auprès de clients sensibilisés.

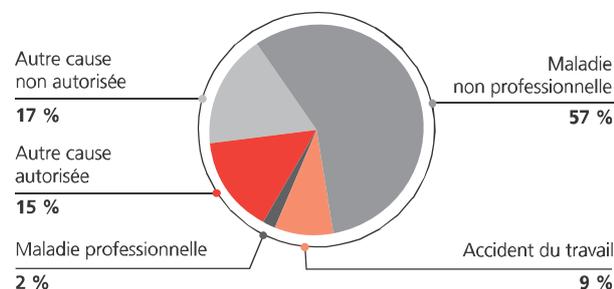
Par ailleurs, les prestations de nettoyage sont souvent réalisées en dehors des heures de présence des salariés des entreprises clientes.

Au dernier jour de l'exercice, la durée moyenne mensuelle de travail des employés intérimaires des sociétés d'intérim du Groupe était supérieure à 0,9 ETP. Bien que les salariés soient en intérim, leur temps de travail se rapproche d'un temps plein. Nos sociétés d'intérim, notamment Derichebourg Sourcing Aero & Energy, proposent à la plupart de ses salariés des missions longues qui varient de 12 et 18 mois en temps plein. Derichebourg Intérim propose également des missions longues (de 9 à 12 mois) mais selon le marché, la durée des missions varie.

#### 4.6.3.2.2 Absentéisme

Le nombre de jours d'absence pour l'ensemble du Groupe Derichebourg est estimé entre 900 et 1 000 milliers de jours par an, près de 87 % provenant des filiales de Services aux Entreprises, ce qui représente environ 27 jours par an par salarié.

Les principales causes des absences constatées sont les suivantes :



*Nota : « Autres causes » : absences autorisées, absences injustifiées, absences non autorisées, congés sans solde, événements familiaux divers, enfant malade.*

Cette année, les absences pour « autres causes » ont pu être divisées en deux catégories afin d'avoir une vision plus précise sur les absences :

- autres causes autorisées ;
- autres causes non autorisées.

Les catégories d'absences ont été définies plus précisément dans le protocole de reporting social mais le suivi des absences reste toutefois une donnée approchée du fait de plusieurs difficultés :

- d'une part des difficultés d'application des procédures ;
- d'autre part les limites des définitions.

Par exemple, l'absence des salariés travaillant à temps partiel est décomptée sans tenir compte de leur prorata de présence. Concernant les salariés des filiales de travail temporaire représentant 7,1 % des effectifs, les raisons liées à des absences peuvent conduire les personnes à ne pas accepter de conclure de contrats de mission.

Le suivi du nombre de jours d'absence montre une augmentation significative des absences entre 2016 et 2017. Cette hausse est en partie liée à la hausse de l'effectif sur l'exercice. En effet, les effectifs des activités de Recyclage et de Collecte ont respectivement augmenté de 18,7% et de 21,3% par rapport à l'exercice précédent...

### 4.6.3.3 Santé et sécurité, priorités pour l'entreprise

En France, les filiales du Groupe se sont dotées de systèmes de management de la sécurité. Des relais sécurité sont chargés de déployer les procédures de prévention et de contrôle. Les démarches de prévention des risques sont axées sur la sécurité du travail et ont pour objectif majeur de réduire le nombre d'accidents de travail et de prévenir les maladies professionnelles. Ces démarches s'appuient également sur l'instance du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) ainsi que sur des commissions de sécurité. Cette thématique sécurité est une préoccupation majeure pour le Groupe.

Dans le cadre de la loi du 20 janvier 2014 garantissant l'avenir et la justice du système des retraites instituant le compte personnel de prévention de la pénibilité, les unités de travail exposées aux facteurs de pénibilité ont été recensées et déclarées.

Le Groupe Derichebourg a lancé en 2016 un diagnostic pénibilité sur l'ensemble des filiales du Groupe avec la société DEKRA.

Des mesures ont été faites pour la Division Environnement sur les facteurs de risques suivants :

- Postures pénibles ;
- Manutention manuelle de charges ;
- Travail répétitif ;
- Vibrations mécaniques ;
- Agents chimiques dangereux ;
- Bruit.

Pour la division Services aux Entreprises, les facteurs de risques sont les suivants :

- Postures pénibles ;
- Manutention manuelle de charges
- Travail répétitif ;
- Vibrations mécaniques ;
- Bruit.

Ces audits ont permis de recenser les emplois exposés aux facteurs pénibilité. Ces données ont ensuite été croisées avec les données RH sur chacun des sites pour aboutir à une liste de salariés à déclarer.

En 2016, 1360 salariés ont été déclarés comme exposés à des facteurs de pénibilité pour 2740 facteurs de risques.

salariés formés à la sécurité

**14 000**   
+ 26,7 % par rapport à 2016

Facteurs de pénibilité	Facteurs de risques
Activités exercées en milieu hyperbare	55
Agents chimiques dangereux – poussières	10
Bruit	249
Manutention	249
Postures pénibles	409
Travail de nuit	769
Travail en équipes successives	164
Travail répétitif	254
Vibrations mécaniques	505
<b>Total</b>	<b>2 740</b>

	Services à l'Environnement		Services aux Entreprises		Holding		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt	39	47	32	31	16	5	34	34
Taux de gravité des accidents du travail avec arrêt	~ 2	~ 3	~ 2	~ 2	~ 0	~ 0	~ 2	~ 2
Nombre de salariés formés à la sécurité	4211	3 494	10 357	7 520	1	38	14 569	11 052

Les données sur les accidents du travail sont impactées par les incertitudes sur le suivi des absences (cf. absentéisme).

Les accidents du travail pris en compte pour le calcul du taux de fréquence sont ceux ayant fait l'objet d'une notification de l'administration compétente sur la période.

Plusieurs filiales du Groupe ont mis en place des actions afin de réduire le nombre d'accidents de travail. En effet, des « causeries sécurité » sont réalisées sur les sites afin de rappeler aux salariés les consignes et les règles de sécurité à suivre. La filiale Eska a réalisé pour l'ensemble de ses responsables d'exploitation une journée de sensibilisation à la sécurité, ce qui a permis de réduire considérablement le nombre d'accidents de travail sur les sites.

Par ailleurs, le nombre de salariés formés à la sécurité est en hausse de 32 % par rapport à 2016. En effet, les filiales forment de plus en plus leurs salariés sur cette thématique dans un but de prévention des risques et de diminution des accidents.

Malgré toutes les précautions qui sont prises afin de garantir la sécurité des salariés, le risque zéro n'existe pas. En témoigne le décès d'un salarié dans le cadre de son travail dans une filiale portugaise durant l'exercice. L'entité concernée met tout en œuvre afin qu'une telle situation ne se reproduise pas et sensibilise ses salariés sur les questions de sécurité au travail.

Les taux de fréquence <sup>(1)</sup> et taux de gravité de branche <sup>(2)</sup> (statistiques 2016) sont présentés dans le tableau suivant :

Code APE	Taux de fréquence	Taux de gravité
8121Z Nettoyage courant des bâtiments	34,4	2,9
371ZB Récupération et recyclage métaux ferreux	47,3	3,2

Le nombre de maladies professionnelles reconnues par la CPAM sur la période allant du 1<sup>er</sup> octobre 2016 au 30 septembre 2017 sur le périmètre groupe Derichebourg est de 83. Le nombre de jours d'arrêt en lien avec l'ensemble des maladies professionnelles, y compris celles reconnues sur les exercices précédents, est de 19 149 jours.

#### 4.6.3.4 Relations sociales

Le Groupe Derichebourg s'efforce de maintenir avec ses partenaires sociaux un dialogue social de qualité puisque c'est un facteur essentiel au bon fonctionnement de l'entreprise.

Les données sur le dialogue social sont fournies par les responsables de ressources humaines car cette thématique est suivie en central.

68 accords ont été conclus sur les thèmes suivants contre 56 l'année dernière :

- rémunération : 31 ;
- dialogue social : 12 ;
- organisation du travail : 38 ;
- santé et sécurité : 11 ;
- diversité : 15.

La ville de Marseille a réorganisé la collecte des déchets ménagers au sein de l'agglomération. Suite à un appel d'offres, le groupe Derichebourg par le biais de sa société Polyceo a remporté plusieurs lots et repris à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017 les salariés des groupes NICOLLIN et VEOLIA dans un climat social tendu.

Le 11 octobre 2017, 200 opérateurs de collecte des ordures ménagères ont fait une grève à Marseille (70 salariés ont repris le travail au deuxième jour du mouvement). Ils ont bloqué les centres de transfert de déchets qui traitent plus de 900 tonnes par jour. Les revendications des salariés portaient sur le maintien d'avantages dont ils bénéficiaient chez leurs anciens employeurs, alors même que les dispositions appliquées par le Groupe Derichebourg leur étaient plus favorables en termes de pouvoir d'achat. Un protocole de sortie de conflit a été signé le lundi 23 octobre 2017 entre les représentants de la Direction et les salariés. Il a mis fin au plus long conflit social (13 jours) que le Groupe ait connu. Par cet accord, la Direction de l'entreprise a réaffirmé son souhait de tout mettre en œuvre pour assurer les meilleures conditions de reprise des personnels issus des entreprises concurrentes.

(1) Le taux de fréquence correspond au nombre d'accidents avec arrêt de travail supérieur à un jour, divisé par le nombre d'heures travaillées, multiplié par 1 000 000.

(2) Le taux de gravité représente le nombre de journées perdues, divisé par le nombre d'heures travaillées, multiplié par 1 000.

#### 4.6.3.5 Égalité de traitement

Être au plus près des salariés, c'est pour le Groupe un engagement fort avec des actions concrètes déployées dans cinq domaines d'intervention : l'égalité professionnelle, l'emploi des seniors et des jeunes, le handicap, la multiculturalité et l'insertion.

#### 4.6.3.5.1 Œuvrer pour l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes

En matière d'égalité femmes-hommes, les actions s'articulent autour de quatre axes : la promotion professionnelle, la rémunération, la formation professionnelle, l'articulation activité professionnelle / responsabilité familiale.

Les femmes représentent près de 57 % des effectifs du Groupe contre 56 % en 2016. Derichebourg Propreté, qui représente 49% des effectifs du Groupe, emploie 72 % de femmes. Cela accentue donc relativement la part des femmes dans l'effectif total. En revanche, on constate, dans les métiers de Services à l'Environnement, que les hommes représentent 82 % de l'effectif.

### Services à l'Environnement

En milliers d'euros	France		Europe (hors France)		Amérique		Afrique		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Salaire moyen annuel global	34,0	30,6	36,6	33,0	31,7	35,4	5,2	3,9	30,7	28,4
Salaire moyen annuel hommes	38,8	30,4	36,9	33,3	31,8	34,0	5,2	3,8	34,4	28,1
Salaire moyen annuel femmes	31,8	31,5	37,5	29,3	27,9	43,7	6,4	4,9	29,4	30,9

### Services aux Entreprises

En milliers d'euros	France		Europe (hors France)		Afrique		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Salaire moyen annuel global	30,1	24,1	27,6	9,3	0	1,8	29,5	18,5
Salaire moyen annuel hommes	31,7	27,3	31,9	19,3	0	1,9	31,7	24,6
Salaire moyen annuel femmes	36,7	20,3	23,8	6,7	0	1,7	33,5	13,8

Le salaire moyen est égal au rapport entre la rémunération annuelle et la moyenne annuelle des effectifs présents sur les douze mois de l'année.

Il convient de relever la spécificité de l'activité Propreté au sein du périmètre France. Au 30 septembre 2017, Derichebourg Propreté comprend 17 862 salariés, soit plus de 49 % de l'effectif du Groupe. En effet, l'importance de cette activité en termes d'effectif est telle qu'elle a tendance à dissimuler la diversité des réalités propres aux autres secteurs d'activité du Groupe.

Ainsi, sur les 17 862 salariés présents à la clôture, 79% sont à temps partiel. Les femmes totalisent près de 72% de l'effectif pour l'essentiel à temps partiel. Sur les emplois les moins qualifiés, les femmes ouvrières à temps partiel représentaient 63% de l'effectif total de Derichebourg Propreté.

L'impact d'une telle structure des effectifs tend nécessairement à écraser le niveau moyen des rémunérations des femmes sur le périmètre France du Groupe.

Au-delà du caractère structurel de l'organisation à temps partiel de l'activité Propreté, toutes les sociétés françaises se sont positionnées en

faveur de la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes, par la négociation avec leurs partenaires sociaux d'accords ou de plans d'action.

L'axe majeur tend à favoriser l'évolution des mentalités et la remise en cause des stéréotypes, préalable nécessaire au succès d'une telle démarche.

Un des axes de la politique d'égalité professionnelle concerne la rémunération, avec notamment un engagement à limiter les écarts de rémunération et à les faire disparaître à l'embauche.

Parmi les actions déployées au sein des filiales françaises figurent des actions telles que le suivi individualisé permettant de détecter les salariés à potentiel afin de favoriser la promotion professionnelle sur des emplois à temps complet, la meilleure prise en compte des contraintes de la vie personnelle par la programmation des réunions de travail sur des horaires adaptés, la prise en compte lors des entretiens annuels de la thématique de l'articulation entre vie professionnelle et vie privée.

## 4.6.3.5.2 Répartition des effectifs, emploi des jeunes et des seniors

Effectif	2017					2016
	< 25	26-45	46-54	55 et +	Total	Total
<b>Managers</b>	<b>41</b>	<b>562</b>	<b>300</b>	<b>181</b>	<b>1 084</b>	<b>1 160</b>
Hommes	29	375	236	140	780	804
Femmes	12	187	64	41	304	356
<b>Non-managers</b>	<b>2 831</b>	<b>14 184</b>	<b>10 449</b>	<b>7 901</b>	<b>35 365</b>	<b>32 761</b>
Hommes	1 603	6 782	4 203	2 437	15 025	14 316
Femmes	1 228	7 402	6 246	5 464	20 340	18 445
<b>Total</b>	<b>2 872</b>	<b>14 746</b>	<b>10 749</b>	<b>8 082</b>	<b>36 449</b>	<b>33 921</b>

## répartition salariés



Le Groupe a relancé le processus de négociation des contrats de génération afin d'accroître le taux d'emploi des seniors et des jeunes notamment par :

- le déploiement d'entretiens de seconde partie de carrière (dès 45 ans) ;
- un accès favorisé à la formation destiné à poursuivre le développement des compétences professionnelles tout au long de la carrière et développer l'employabilité des collaborateurs du Groupe ;
- des engagements de maintien dans l'emploi des plus de 55 ans.

La proportion des 55 ans et plus a légèrement augmenté, passant de 20,8 % à 21,7 % de l'effectif entre 2016 et 2017.

Dans le cadre de sa politique Seniors, Derichebourg Propreté offre à ses collaborateurs la possibilité, pour la 3ème année consécutive, de bénéficier d'un entretien Retraite avec Humanis. Cet entretien a pour but de faire un point sur la carrière professionnelle du collaborateur, l'accompagner dans ses différentes démarches ou tout simplement lui apporter des informations. Ces entretiens sont proposés à tous les salariés âgés de 60 ans et plus, et remportent un vif succès.

Le Groupe agit également en faveur de l'insertion des jeunes puisque 529 salariés en contrat d'alternance (contrat de professionnalisation, contrat de professionnalisation et stage) font partie du Groupe au 30 septembre 2017.

Par ailleurs, Derichebourg SNG a initié une prise de contact avec l'association « Aides et actions » afin de recruter des jeunes en insertion pour les former à devenir « afficheur colle ». Pour l'instant il ne s'agit que d'un premier contact mais la filiale souhaite développer ce partenariat.

Au sein du Groupe, un dispositif de transmission des savoirs a été mis en place : chaque alternant qui arrive dans le Groupe a son tuteur. Ce dernier est son référent dans la Société et va le guider tout au long de son cursus. Plusieurs formations au tutorat sont dispensées dans

l'année afin de garantir aux tuteurs d'avoir l'ensemble des outils pour accompagner les jeunes.

## 4.6.3.5.3 Handicap

Le Groupe Derichebourg, via sa Mission Handicap créée en 2008, décline un plan d'actions concret et ambitieux dont l'objectif est d'engager fortement l'entreprise dans une politique sociale en faveur de l'intégration professionnelle des salariés en situation de handicap.

Ses actions se déclinent autour de cinq axes – le recrutement, le maintien dans l'emploi, la collaboration avec le milieu protégé, le suivi personnalisé et la formation/sensibilisation – et ont pour objectif de :

- faire progresser le taux d'emploi des travailleurs handicapés ;
- développer une politique active et volontariste d'intégration des salariés handicapés ;
- déployer les mesures favorisant le maintien dans l'emploi et accompagner le maintien au poste de travail en cas de survenance d'un handicap au cours de la vie professionnelle ;
- permettre aux travailleurs handicapés de bénéficier de parcours professionnels au même titre que l'ensemble des salariés ;
- renforcer les liens et les prestations confiées au secteur protégé ; relations avec les entreprises adaptées ;
- poursuivre le déploiement d'une politique active de formation.

La Mission Handicap s'appuie sur un réseau de référents locaux au sein des différentes filiales du Groupe. Ils sont tous volontaires et ont été formés à cette thématique. Les référents ont pour missions d'accueillir, d'intégrer et de participer au maintien dans l'entreprise des travailleurs en situation de handicap.

salariés  
en situation  
de handicap

5,99%



Au 30 septembre 2017, le Groupe atteint un taux d'emploi de travailleurs en situation de handicap de 5,99 %. Par ailleurs, la filiale Derichebourg Propreté s'est fixé un objectif supralégal de 7 % et atteint les 7,32 %.

Sur l'exercice, plus de 150 salariés en situation de handicap ont été embauchés au sein du Groupe. Ils ont été embauchés en CDI, CDD ou encore contrat de professionnalisation. Par ailleurs, plus d'une vingtaine d'adaptations de poste ont été réalisées. Les salariés concernés occupent aussi bien des postes administratifs que des postes sur le terrain.

À ce titre, des actions concrètes sont menées dans les filiales :

#### Association Castel-Mauboussin

Un partenariat pour favoriser la qualification et l'insertion des personnes en situation de handicap dans l'aéronautique.

Derichebourg Évolution Formation permet aux personnes en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle de se qualifier dans différents métiers de l'aéronautique et favorise l'accès à l'emploi aux personnes en situation de handicap. L'association Castel-Mauboussin, quant à elle, a pour vocation de former des personnes handicapées au métier d'assistant de vol. Ces deux structures collaborent depuis plusieurs années et partagent une volonté commune d'insérer, dans les métiers de l'aéronautique, des personnes en situation de handicap.

#### Des partenariats avec des ESAT (établissements et services d'aide par le travail) et des EA (entreprises adaptées)

- Derichebourg Milieux Sensibles a noué des partenariats de sous-traitance d'une partie de ses activités avec des associations d'insertion de travailleurs handicapés, dans le cadre d'une réflexion partagée avec l'UNEA (Union nationale des entreprises adaptées).
- La filiale Ulteam, agence d'accueil et d'événementiel, a signé un contrat de cotraitance avec une entreprise adaptée concernant des activités de gestion du courrier.
- Depuis janvier 2016, la société Refinal Industries sous-traite auprès d'un ESAT la fabrication de ventouse pour 3 robots prélevant les lingots d'aluminium. Près de 200 ventouses sont confectionnées tous les mois.
- Derichebourg Environnement a régulièrement recours à l'entreprise adaptée Handiprint pour réaliser l'impression de ses communications.

#### 4.6.3.5.4 Multiculturalité et insertion

Le Groupe Derichebourg a confirmé son engagement en faveur de la diversité en signant le 23 octobre 2014 la Charte de la diversité au sein de l'Union européenne. Le Groupe témoigne ainsi sa volonté de poursuivre et de renforcer les actions qui sont menées à tous les niveaux de l'entreprise pour favoriser la diversité aussi bien dans le recrutement que dans la gestion des carrières.



Les managers du Groupe animent des équipes composées de salariés issus de 112 nationalités. En cela, Derichebourg est un acteur important d'intégration.

Certaines filiales offrent à leurs salariés la possibilité de suivre des cursus de formations sur les savoirs de base et le français. Ces cursus ont des impacts positifs tant sur le plan professionnel que personnel. En effet, cela améliore l'employabilité de nos collaborateurs et facilite leur travail puisqu'ils ont, suite à ces formations, une meilleure compréhension des directives. Les salariés s'expriment et communiquent beaucoup plus facilement et peuvent avoir une plus grande autonomie sur leurs postes de travail. Sur le plan personnel, ces formations facilitent la vie quotidienne des collaborateurs. Les démarches administratives deviennent plus faciles et ils peuvent aider leurs enfants à faire leurs devoirs.

Le Groupe accompagne le développement économique des territoires où il est implanté en prenant des engagements auprès de ses clients et en mettant en place des actions concrètes d'insertion par l'activité économique (IAE) et de retour à l'emploi. Des actions sont menées par les filiales en faveur de l'insertion :

#### Contrat de recyclage D3E

Dans le cadre de contrats de recyclage de D3E, plusieurs établissements de l'activité Recyclage confient le démontage et le démantèlement de gros électroménager ou de petits appareils en mélange à la fédération d'entreprises d'insertion ENVIE. Le 1er juin 2017, le Groupe Derichebourg et ENVIE ont célébré leurs 10 ans de partenariat. Le Groupe Derichebourg dispose en France de 11 plateformes de valorisation des D3E. Sur 6 d'entre elles, le Groupe est en partenariat avec ENVIE. Tous les jours, ce sont 80 salariés ENVIE qui travaillent avec le Groupe. Le Groupe Derichebourg et ENVIE souhaite continuer à travailler ensemble et développer de nouveaux projets.

#### Charte Entreprises & Quartiers

Derichebourg Propreté a signé le 1er avril 2015 la charte Entreprises & Quartiers. Ainsi, la filiale manifeste sa volonté de faire partie d'un réseau de partenariat économique et social en faveur du bien commun dans les territoires fragiles et en difficultés. Entreprises & Quartiers permet aux jeunes éloignés de l'emploi, parfois déscolarisés très tôt, de pouvoir suivre des formations, de réaliser des périodes d'immersion en entreprises et ainsi de retrouver peu à peu une nouvelle vie sociale.

#### L'arrondi sur salaire, Microdon

Depuis le 15 septembre 2017, Derichebourg Multiservices a mis en place le dispositif d'arrondi sur salaire.

Chaque mois, les collaborateurs ont la possibilité, s'ils le souhaitent, de soutenir une association en faisant un micro-don sur leur salaire, compris entre 0,5 et 5 euros. Derichebourg Multiservices double le montant de chaque don. C'est la co-solidarité employé-employeur.

Ce programme engagé et innovant propose de soutenir trois associations, sélectionnées pour leur sérieux et la qualité de leur projet qui interviennent auprès de jeunes :

- **Simplon**, qui propose des formations gratuites au codage à des jeunes éloignés de l'emploi ;
- **Le Rire Médecin**, qui offre des parenthèses enchantées aux enfants hospitalisés en France ;
- **Sport dans la Ville**, qui est la principale association d'insertion par le sport en France en accompagnant les jeunes du sport à l'emploi.

Ces associations ont été sélectionnées pour le sérieux de leur gestion et la qualité de leur projet à travers la fondation Epic (pour les associations Sport dans la Ville et Simplon). Cette fondation vise à travers un processus de sélection rigoureux à intégrer dans son portefeuille les associations ayant le plus fort impact social et sociétal auprès des jeunes.

En contrepartie, Derichebourg Multiservices aide les enfants de certains de ses collaborateurs au travers des associations :

- Simplon propose d'intégrer aux sélections les enfants des salariés qui souhaiteraient suivre les formations gratuites pour devenir développeurs web ;
- Sport dans la Ville ouvre ses programmes aux enfants des collaborateurs afin de favoriser leur insertion professionnelle.

#### 4.6.3.6 Formation : se doter des bonnes compétences pour préparer l'avenir

Le groupe Derichebourg développe une politique de formation basée sur la valorisation des ressources internes par le développement des compétences, la professionnalisation des équipes, afin de contribuer à l'évolution des métiers et des techniques associées, l'optimisation de l'autonomie et la fidélisation des collaborateurs.



	2017	2016
Nombre d'heures de formation	203 910	185 542
Moyenne du nombre d'heures de formation par an par personne	5,6	5,5

La politique du Groupe entend sortir de la contrainte du besoin au profit d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences qui vise à :

- mettre en adéquation le savoir-faire des équipes et les besoins de l'entreprise ;
- rendre les organisations plus efficaces ;
- anticiper les futurs besoins ;
- orienter la politique formation ;
- détecter le potentiel d'évolution des collaborateurs.

Pour ce faire, un ciblage des compétences clés permettant d'évaluer les compétences techniques et comportementales de chacun des collaborateurs a été mené.

La politique de formation du Groupe est de :

- poursuivre le développement des compétences de l'ensemble des collaborateurs sur site en mobilisant les compétences orientées métier ;
- développer la performance individuelle et collective, professionnaliser, certifier et fidéliser les salariés à haut potentiel ;
- renforcer les moyens de prévention pour garantir la sécurité et la santé de nos collaborateurs ;
- développer l'accès à la formation des publics prioritaires.

Les enjeux d'une telle politique de formation sont de fidéliser les collaborateurs puisque le Groupe les forme sur des thématiques spécifiques métiers. Un autre des enjeux est de garantir la sécurité des salariés en leur proposant des formations axées sur ces thématiques.

Les filiales de Services aux Entreprises et notamment Derichebourg Propreté sont particulièrement engagées dans cette démarche de professionnalisation et de certification des collaborateurs. En effet, depuis plusieurs années, Derichebourg Propreté propose à ses salariés de suivre des CQP spécifiques aux métiers de la propreté et du management en vue d'obtenir une certification. Depuis le lancement de cette démarche, plus de 300 salariés ont obtenu leur CQP. Sur l'exercice, plus de 40 salariés ont suivi un CQP.

Les filiales de l'Environnement sont également engagées dans un processus de qualification des métiers du recyclage.

Pour exemple, la filiale Refinal Industries a initié avec la branche du recyclage et Federec un groupe expérimental de CQPI animateur d'équipe (équivalent à un bac +2) en décembre 2015.

En effet, la filiale souhaitait former l'ensemble de ses managers dans le but de les professionnaliser.

La démarche était donc la suivante :

- positionnement : un consultant vient évaluer les collaborateurs afin de déterminer un parcours de formation adapté (entre 35 et 70 heures de formation environ) ;
- formation : à chaque fin de module, une évaluation est réalisée afin de valider ou non l'acquisition de la compétence ;
- évaluation : les salariés passent une soutenance de 2 heures devant un jury où ils présentent un projet à dominante managériale ;
- validation : les dossiers sont présentés en commission Federec et validés le cas échéant.

Le positionnement a eu lieu en décembre, la formation de janvier à octobre et l'évaluation aura lieu en décembre 2017.

13 managers ont participé à ce groupe expérimental et un second groupe de 15 salariés va démarrer d'ici janvier 2018.

La secrétaire d'État chargée de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage, Clotilde VALTER, est venue visiter le site de Refinal Industries à Lomme en octobre 2016 afin d'écouter les témoignages des salariés et pour « valoriser cette démarche de formation à l'initiative de l'entreprise ».

### Derichebourg Évolution Formation

En 2008, le Groupe a créé sa propre école de formation spécialisée sur les métiers de services dans le secteur de l'aéronautique. L'école est basée à Toulouse, bassin d'emploi aéronautique. Les formations sont ouvertes à tous publics (demandeurs d'emploi, salariés, reconversion professionnelle, travailleurs en situation de handicap) et également dispensables chez nos clients partout en France et à l'étranger. Le centre de formation dispense des formations professionnelles qualifiantes ainsi que des modules spécifiques adaptés aux besoins de nos clients.

Depuis sa création, le centre de formation a dispensé plus de 700 000 heures de formation auprès de plus de 9 000 stagiaires.

taux de retour à un emploi pérenne  
au bout de 3 mois



taux de retour à un emploi pérenne pour les élèves  
en situation de handicap



L'école observe un taux de retour à un emploi pérenne de 85 % au bout de trois mois pour les personnes en recherche d'emploi et de 100 % pour le public en situation de handicap.

L'école agit également en faveur des publics en difficultés en partenariat avec les missions locales et les régies de quartier. Le taux d'obtention d'une certification professionnelle pour ce public est de 85 %.

## ● 4.7 Rapport de l'organisme tiers indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion

Aux Actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC<sup>(1)</sup> sous le numéro 3-1050 et membre du réseau de l'un des commissaires aux comptes de la société Derichebourg, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 30 septembre 2017, présentées dans le rapport de gestion, ci-après les « Informations RSE », en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

### Responsabilité de la société

Il appartient au conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R. 225-105-1 du Code de commerce, préparées conformément aux référentiels utilisé(es) par la société (ci-après les « Référentiels ») dont un résumé figure dans le rapport de gestion et disponible(s) sur demande au siège de la Société.

### Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables.

### Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225 105 du Code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère, conformément au(x) Référentiel(s) (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur la conformité aux autres dispositions légales applicables le cas échéant, en particulier celles prévues par l'article L. 225-102-4 du Code de commerce (plan de vigilance) et par la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 dite Sapin II (lutte contre la corruption).

Nos travaux ont mobilisé les compétences de cinq personnes et se sont déroulés entre septembre et décembre 2017 sur une durée totale d'intervention d'environ sept semaines.

(1) Portée d'accréditation disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

(2) ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical information.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes professionnelles applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et, concernant l'avis motivé de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000<sup>(2)</sup>.

### I. Attestation de présence des Informations RSE

#### Nature et étendue des travaux

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du Code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R. 225-105 alinéa 3 du Code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 du Code de commerce et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du même code.

### Conclusion

Sur la base de ces travaux, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

### 2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

#### Nature et étendue des travaux

Nous avons mené quatre entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié des Référentiels au regard de leur pertinence, leur exhaustivité, leur fiabilité, leur neutralité et leur caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des

procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes <sup>(1)</sup>:

- au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions, etc.), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- au niveau d'un échantillon représentatif d'entités que nous avons sélectionné(e)s<sup>(2)</sup> en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente en moyenne 19 % des effectifs et 5 % des consommations d'énergie.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques professionnelles formalisées dans le projet européen de BREF (Best Available Techniques REference Document) sur le traitement des déchets.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

### Conclusion

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées de manière sincère conformément aux Référentiels.

### Observations

Sans remettre en cause la conclusion ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que le processus de reporting des informations environnementales et sociales des filiales reste à renforcer.

Paris-La Défense, le 5 décembre 2017

L'Organisme Tiers Indépendant  
ERNST & YOUNG et Associés

Eric Duvaud  
Associé Développement durable

Bruno Perrin  
Associé

#### (1) Informations sociales :

- Indicateurs (informations quantitatives) : l'effectif de clôture, le nombre de jours d'absence, le taux de fréquence et le taux de gravité des accidents du travail avec arrêt, le nombre de maladies professionnelles reconnues ;
- Informations qualitatives : la politique de santé et de sécurité au travail, l'organisation du temps de travail, les relations sociales, les politiques mises en œuvre en matière de formation.

#### Informations environnementales et sociétales :

- Indicateurs (informations quantitatives) : les consommations d'électricité, de gaz naturel et de fuel (uniquement pour les filiales Services à l'environnement), les taux de valorisation des VHU, des DEEE et des résidus de broyage légers, les émissions de gaz à effet de serre générées (scope 1 et 2) et évitées.
- Informations qualitatives : les démarches de certifications (ISO 14001), les moyens de protection de l'environnement (rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant l'environnement), les relations avec les riverains, loyauté des pratiques.

(2) Pour l'activité Environnement, la filiale Régionale Valrecy (France). Pour l'activité Multiservices, les filiales Intérim et Recrutement (France) et Safira (Portugal).